

Base nautique intercommunale de Sciez

**Fin du chantier de reconstruction
et lancement de la saison estivale 2021**



- 5 juin 2021 -

Contact presse : Caroline BLONDET
c-blondet@thononagglo.fr / 06 07 35 85 03

Ouvert à un large public, la Base nautique de Sciez accueille chaque année plus de 2 000 pratiquants de voile, paddle ou aviron, de tous niveaux, et issus de nombreuses communes de l'agglomération. L'équipement s'étend en bord de lac sur 6 400 m², chemin de la Renouillère, à quelques centaines de mètres du Port de Sciez. Afin de conforter sa dimension régionale et de lui apporter les moyens de développer la pratique des sports nautiques sur son territoire, Thonon Agglomération avait lancé fin 2018 un important chantier de reconstruction de l'équipement. Les travaux sont à présent arrivés à leur terme et la base nautique est désormais en pleine capacité d'accueillir le public dans des conditions exceptionnelles à l'approche de l'été.

► Un projet porté par Thonon Agglomération

La commune de Sciez avait engagé les premières études de faisabilité du projet en 2013, en vue d'agrandir, mettre en conformité et développer les activités de la base nautique. Née en 1979, celle-ci ne répondait notamment plus aux normes d'accessibilité quant aux pratiques handisport qu'il était souhaité d'y développer.

_ Un équipement sportif d'intérêt régional

La gestion des équipements sportifs est l'une des trois compétences optionnelles retenues par l'agglomération, qui gère notamment par ce biais les gymnases intercommunaux à Bons-en-Chablais, Douvaine et Margencel, et la base nautique des Clerges. La base nautique de Sciez, en plein développement, répond, elle aussi, à de multiples pratiques (scolaire, sportive, loisirs, touristique...) et accueille un très large public. En raison de son ouverture handisport, l'équipement est à ce jour qualifié d'intérêt régional.

Au regard de son rayonnement, et du potentiel de développement du site, cet équipement avait été reconnu en 2018 d'intérêt communautaire, au même titre que la base nautique des Clerges à Thonon-les-Bains. Cet intérêt avait en effet été intégré dès 2016 à la suite des études de faisabilité réalisées avec l'aide du Plan Tourisme du Département.

Thonon Agglomération a assuré en conséquence la maîtrise d'ouvrage du projet de reconstruction de la base de Sciez. En juillet 2017, elle en avait confié la maîtrise d'œuvre au cabinet thononais Fabrice David Architectes et à son co-traitant Luca Cattaneo, architecte sur la commune de Sciez.

_ Objectif : développer les pratiques sportives pour tous

A travers cette nouvelle structure hautement qualitative, les pratiques sportives sur le lac Léman seront développées et rendues accessibles à un plus grand nombre d'utilisateurs.

Le territoire pourra accueillir des compétitions sportives nationales et internationales. Sa qualité d'ESIR (établissement sportif d'intérêt régional) confortera par ailleurs sa dimension régionale.

L'accessibilité du site et des activités sera nettement renforcée à travers des installations complètement adaptées aux personnes en situation de handicap - un public déjà très présent à la base nautique à travers la section Handivoile de l'établissement. **Le développement de la pratique handivoile sera la « marque de fabrique » du nouveau site, qui sera en mesure d'accueillir des compétitions mondiales.**



▶ Fin 2018 / printemps 2021 : retour sur plus de deux années de chantier



Celui-ci avait été lancé à l'automne 2018 : à la **démolition du bâtiment existant** avait été associée la réalisation, en plusieurs étapes (sols puis partie lacustre), d'un diagnostic d'archéologie préventive par l'INRAP (Institut national de recherches d'archéologie préventive), Les travaux de construction des nouveaux bâtiments avaient été lancés au premier trimestre 2019.

Après **l'édification des bâtiments au seconde semestre 2019**, et la pose de la charpente bois à partir de l'automne, le premier semestre 2020 avait porté sur l'isolation des bâtiments, le cloisonnement, et la pose d'un bardage en bois, puis les finitions de second œuvre intérieur (électricité, chauffage, ventilation, sanitaires, chappes béton, peintures, équipements intérieurs...).

A **l'été 2020** les activités administratives et les matériels de la base, qui étaient hébergés dans des structures provisoires, avaient pu être déménagés dans les nouveaux bâtiments.

Les travaux avaient ensuite porté sur **l'aménagement des espaces extérieurs** : espaces verts, emplacements bateaux, stationnement...



A l'automne 2020, les ouvrages lacustres ont été réalisés, suite à l'autorisation délivrée par l'Etat, par l'intermédiaire de la DDT :

- Un premier ponton d'une longueur de 43 mètres a été créé pour la mise à l'eau des catamarans, optimists dédiés à l'apprentissage de la voile par les plus jeunes, et autres voiliers. Un tel dimensionnement est aussi rendu nécessaire pour le voilier dédié à la pratique handivoile que possède la base et dont la stabilité permet l'accueil de personnes en fauteuil roulant. Equipé d'une quille de 1,80 m, celui-ci nécessite d'être accosté à une profondeur relativement importante.
- Un second ponton flottant de 17 mètres a été réalisé. Il est encore plus à fleur d'eau pour la mise à l'eau des avirons, qui sont stockés dans le bâtiment à proximité immédiate.

Certaines difficultés techniques ont toutefois été rencontrées lors de la mise en service des pontons. Des ajustements vont être mis en œuvre ces prochaines semaines avant que ceux-ci soient rapidement opérationnels. Un portique d'aide à l'embarquement sera alors installé pour les personnes en situation de handicap.

Enfin, d'ultimes aménagements ont été réalisés ce printemps, dont la pose de barrières d'accès au site et de la signalétique.

Coût et financement du projet

Le coût global du projet est de **3 845 000 € HT** (coûts de maîtrise d'œuvre et d'études compris). **Thonon Agglomération a financé les travaux**, avec le soutien :

- du Département de la Haute-Savoie, dans le cadre du Plan Tourisme : après une participation au financement des études opérationnelles préalables (42 000 €), celui-ci a participé au financement de la construction à hauteur de 640 000 € HT.

- de la Région Auvergne Rhône-Alpes, au titre des équipements sportifs : une convention d'attribution de subvention a été signée pour un montant de 584 750 € HT.

► Un équipement performant et intégré à son environnement

_ Un esprit « cabane »

Composé de trois bâtiments, l'ensemble de la nouvelle construction s'étend sur 1 317 m², dans un esprit « cabane », pour préserver la convivialité du site - une valeur forte partagée par les utilisateurs de la base. A proximité immédiate du lac Léman, le projet architectural a fait l'objet d'une attention toute particulière en faveur d'une insertion paysagère naturelle. Le volet paysager a été travaillé en étroite collaboration avec les services de la DDT (direction départementale des territoires), et notamment de son architecte paysagiste. Les aménagements réalisés répondent aux spécificités du label Tourisme et handicap et activités nautiques.



_ Des locaux adaptés aux différentes activités nautiques

Les nouveaux locaux accueillent différents espaces communs :

- une salle polyvalente, qui comprend un espace de convivialité de 200 m² mis à la disposition des adhérents de la structure. Il peut accueillir environ 150 personnes. Aux beaux jours, les usagers pourront également profiter de la terrasse et des gradins donnant une vue imprenable sur le lac.
- une salle d'activités qui peut être utilisée pour l'entraînement et la formation des pratiquants lorsque la météo est défavorable
- des vestiaires, sanitaires et une infirmerie
- un logement pour le gardien et un logement pour le personnel saisonnier.

Des locaux spécifiques sont dédiés au stockage des équipements :

- un garage à bateaux pour les avirons
- des espaces pour le stockage des voiles, équipements démontables, Optimist et planches à voiles
- une salle de 80 m² pour le stockage des paddles.



_ Les aménagements extérieurs



Un nouvel itinéraire de déplacement sur le site permet un accès direct au lac. Le parking aménagé offre 39 places de stationnement, et permet une dépose minute des bus.

En plus des bateaux de la base, l'équipement permet d'accueillir ceux des particuliers. Les espaces qui leur sont réservés ont été végétalisés, un choix qui s'est appliqué le plus possible aux espaces extérieurs afin de revaloriser l'aspect naturel du site.

▶ Yann Rocherieux, nouveau parrain de la base nautique

Personnalité connue de la voile française et élu tout dernièrement Vice-président de la fédération internationale de voile, le navigateur Yann Rocherieux est désormais le « parrain » officiel de la base nautique intercommunale de Sciez.

_ Des rives du Léman aux compétitions internationales

Domicilié à Veigy-Foncenex durant son enfance, c'est en fréquentant la base nautique de Sciez dans le cadre scolaire, puis en tant qu'adhérent, qu'il s'est initié puis adonné très régulièrement à la navigation, avant de s'orienter, avec d'autres jeunes du territoire, vers la compétition. Licencié au Cercle Nautique de Sciez de 1995 à 2017, son parcours sportif est complet : après un cursus scolaire en section sport-

étude, et sa participation aux championnats de France, il était entré en équipe de France de voile olympique en 2002. Naviguant en dériveur avec un coéquipier, l'équipage avait été remplaçant aux Jeux Olympiques d'Athènes 2004, puis sélectionné pour les JO de Pékin en 2008 où il se classera 10^{ème}. En 2012, Yann Rocherieux est champion d'Europe avec un nouveau coéquipier. Il navigue avec l'Equipe de France jusqu'en 2016 avant de décider d'arrêter le haut niveau.

_ Son implication pour les Jeux Olympiques 2024

En parallèle de son parcours sportif, diplômé de l'INSA Lyon, Yann Rocherieux est ingénieur en matériaux. Grâce à une convention pour l'insertion professionnelle des sportifs de haut niveau, il a pu évoluer depuis plusieurs années au sein de la société Virtual Expo Group, tout en continuant à pratiquer activement la voile à Marseille. Membre du pôle voile de Marseille, Yann Rocherieux a pu s'impliquer depuis 4 ans dans les équipes de World Sailing, (Fédération Mondiale de Voile). Cette organisation assure la promotion et le développement de la voile dans le monde entier, mais aussi la gestion de la voile aux Jeux Olympiques et Paralympiques et l'élaboration des règles de course à la voile. Jusque-là Président de la Commission des Athlètes chargée du lien entre les athlètes de haut niveau et la Fédération Internationale, il a souhaité s'impliquer davantage dans l'organisation en vue des Jeux Olympiques de Paris 2024, dont les épreuves de voile se dérouleront à Marseille. Ainsi, à seulement 37 ans, il vient ainsi d'être élu Vice-Président de World Sailing pour les 4 prochaines années.

▶ Activités et événements de la Base Nautique

La Base Nautique de Sciez (BNS) est gérée par une association loi 1901, agréée par le Ministère des Sports et considérée comme un organisme d'intérêt général au caractère sportif.

Affiliée à la **Fédération Française de Voile**, la BNS est labellisée École Française de Voile, Club Sport Loisir, École de Sport et Club compétition. Egalement affiliée à la Fédération Française Handisport, elle compte une **section Handivoile** Loisir et Compétition.

La BNS c'est aussi un **club de Stand Up Paddle**, affilié à la Fédération Française de Surf, et un **club d'Aviron**, suite à la fusion de l'association Aviron Asso Sciez et de la Base Nautique de Sciez.

_ Toute l'année

Les enseignements sont proposés, de l'enfant de 4 ans à l'adulte expérimenté : la voile, le stand up paddle et l'aviron. Bien que la pratique annuelle existe dans ces disciplines, la majorité du public suit des stages en formules courtes entre mai et octobre :



- la voile en milieu scolaire, au printemps et à l'automne : en moyenne 900 enfants par an
- les stages handivoile : 100 personnes
- les stages organisés durant les vacances scolaires à destination des particuliers : 680 personnes
- l'accueil de groupements de loisirs : 360 personnes

L'encadrement est assuré par des professionnels diplômés.

_ Les rendez-vous de l'été 2021

Les activités régulières :

Du 7 juillet 27 août 2021, La Base Nautique de Sciez propose :

- des **cours et stages**, dès 4 ans : optimist, catamaran, stand up paddle...
- des **sorties** en famille ou entre amis à bord d'un voilier

Et durant tout l'été : **la location ou des cours particuliers** de catamaran, kayak simple, kayak rando, canoë double, stand Up Paddle et big Stand Up Paddle.

Les événements :

Dates	Manifestations	Horaires	Descriptif	Tarifs
26 juin	Journée porte ouverte	De 10h à 18h	Découverte des différentes activités de la base nautique : voile, aviron, paddle. Baptêmes et initiations de voile destinés aux personnes porteuses de handicap - tous types de handicap-	Gratuit
3 juillet	Challenge Léman Tour Concert Rock à la Base	De 10h à 17h	Régate de Catamaran interclub Léman. Concert gratuit le soir, petite restauration et buvette (recettes au profit de l'activité Handivoile)	Initiation gratuite
9 et 10 juillet	Lancement officiel de l'application Sara (Sail and Race Autoguide)	De 10h à 17h	Le 9/07 à 18h : présentation et lancement de l'application Sara Le 10/07 : mise en œuvre de l'application SARA offrant la possibilité à tous de tester en conditions réelles de navigation	Gratuit
4 et 5 septembre	Coupe de France de Paddle +	Horaires à définir	Coupe de France de Stand up Paddle - ouvert à tous licenciés surf.	Tarifs à venir
Tous les mercredis du 6 juin au 25 août	SUP & SUN	De 18h30 à 19h30	Balade en paddle. Sur réservation	15€ par personne (10€ pour les moins de 12 ans)

